N° 155 – Octobre 2025

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D7. Durée de la formation jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II

Ces dix dernières années, la proportion de parcours linéaires jusqu'au diplôme (sans redoublement, réorientation, ni interruption depuis la fin du secondaire I) est en augmentation. En 2024, 72% des jeunes provenant du secondaire I ont obtenu leur diplôme secondaire II en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique (contre 68% en 2014). Il y a néanmoins des différences importantes selon le type de diplôme. Le certificat de maturité gymnasiale s'obtient ainsi quasiment dans la durée théorique (4,2 ans). En revanche, l'obtention d'un CFC dual nécessite plus de temps : il faut par exemple 7,7 ans en moyenne depuis la sortie du secondaire I pour acquérir un CFC dual prévu en 3 ans, notamment parce que des jeunes ont parfois suivi au préalable d'autres formations (École de culture générale, Collège, préqualifiant). Certains dispositifs permettent de maintenir les jeunes dans le système de formation. Ils entrainent en contrepartie un allongement du temps nécessaire pour arriver jusqu'à certains diplômes (AFP et CFC dual).

L'obtention d'un titre de niveau secondaire II est la condition minimale pour espérer une insertion professionnelle et sociale de qualité. Ce constat est d'autant plus vrai dans le canton de Genève qui connait un marché du travail fortement concurrentiel et exigeant en termes de qualification. Au niveau politique, on relèvera la volonté d'amener le plus grand nombre de jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II avec, d'une part, l'objectif de la CDIP qui vise à *« faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II »* et, d'autre part, la mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). En parallèle, le canton de Genève développe des programmes de lutte contre le décrochage scolaire (CAP Formations p. ex.) ainsi que des formations préqualifiantes qui accueillent les jeunes ne pouvant entrer directement à la sortie du secondaire I dans une filière certifiante du secondaire II. L'ensemble de ces dispositifs permet de maintenir les jeunes dans le système de formation et de les préparer à entrer dans une formation certifiante, mais implique en contrepartie un allongement du temps nécessaire pour arriver jusqu'à certains diplômes.

Cette fiche s'intéresse uniquement aux personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire II, et ne tient pas compte des jeunes qui ont quitté le système de formation genevois sans obtenir de certification. Il faut également souligner que les durées présentées ici mesurent le temps écoulé depuis la sortie du secondaire I (et non pas depuis l'entrée en première année de la formation ayant abouti au diplôme). Cela permet de rendre compte de l'entièreté des parcours de formation en tenant compte de tous les événements vécus au secondaire II (comme les réorientations). L'analyse des parcours des personnes diplômées montre que la durée effective de formation jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II (premiers et deuxièmes diplômes confondus) est parfois plus longue que la durée théorique, en particulier pour la formation professionnelle duale. Il faut toutefois souligner que si le CFC dual est obtenu tardivement après la sortie du secondaire I, c'est très souvent lié au fait qu'un certain nombre de jeunes ont parfois suivi d'autres formations au préalable (structure préqualifiante, École de culture générale [ECG] ou Collège).

L'écart entre la durée effective et théorique varie de 2 mois à plus de 4 ans selon le diplôme secondaire II

Théoriquement, sans retard au cours de la formation (redoublement et/ou réorientation), une certification secondaire II s'obtient en 2, 3 ou 4 ans après la sortie du secondaire I. Le parcours jusqu'à l'obtention d'un titre de niveau secondaire II n'est cependant pas toujours linéaire. Aussi bien à Genève que dans le reste de la Suisse, les passages par des formations préqualifiantes, les réorientations, les redoublements, les interruptions temporaires de formation sont autant d'événements qui peuvent venir allonger les parcours de formation des jeunes. Ainsi, la durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention d'un titre de niveau secondaire II varie selon la formation certifiante entreprise, mais aussi selon les aléas du parcours de formation des jeunes (voir Rastoldo et Mouad, 2015).

D7.a Durée théorique et durée moyenne depuis la fin du secondaire I jusqu'à l'obtention d'une certification[1] de niveau secondaire II, selon le diplôme, volées 2014 à 2024

Diplôme obtenu	Durée théorique	Durée moyenne (en années) depuis la fin de l'école obligatoire [2]					Écart par rapport à la durée théorique (en mois) [3]				
					Variation					Variation	
		2014	2019	2024	2014-2024	2019–2024	2014	2019	2024	2014-2024	2019–2024
Maturité gymnasiale	4 ans	4.3	4.3	4.2	– 0.1	– 0.1	4 mois	4 mois	3 mois	– 1 mois	– 1 mois
Certificat de culture générale	3 ans	3.9	3.8	3.7	– 0.2	– 0.1	11 mois	10 mois	9 mois	– 2 mois	– 1 mois
CFC dual	4 ans	6.5	7.7	7.5	+ 1.0	– 0.2	30 mois	44 mois	42 mois	+ 12 mois	– 2 mois
CFC plein temps	4 ans	5.0	4.9	4.9	– 0.1	– 0.0	12 mois	11 mois	11 mois	– 1 mois	– 0 mois
CFC dual	3 ans	6.4	7.5	7.7	+ 1.3	+ 0.2	40 mois	54 mois	56 mois	+ 16 mois	+ 2 mois
CFC plein temps	3 ans	4.8	4.2	4.2	– 0.6	+ 0.1	22 mois	14 mois	15 mois	– 7 mois	+ 1 mois
AFP	2 ans	4.9	5.0	5.5	+ 0.6	+ 0.4	34 mois	36 mois	42 mois	+ 7 mois	+ 5 mois

N.B. Le périmètre des données inclut uniquement les élèves qui sortent du secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, ECG et CFC) ne sont pas prises en compte. La volée diplômée en 2019 correspond à la dernière volée diplômée avant la pandémie de covid-19. Les données relatives aux personnes diplômées des années 2017 à 2023 sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).

[1] Obtenue en première ou deuxième certification. [2] Durée s'écoulant entre la fin de l'école obligatoire et l'obtention du diplôme, en années et dixièmes d'année : 4.3 ans équivalent à 4 ans et 4 mois (3/10e d'année). Il ne s'agit donc pas de la durée qui s'est écoulée depuis l'entrée en première année de la formation ayant abouti au diplôme secondaire II. [3] L'écart à la durée théorique en mois est arrondi à l'entier. Ainsi dans le cas de la maturité gymnasiale, l'écart à la durée théorique est de 3,7 mois (arrondi à 4 mois) en 2014, et de 2,5 mois (arrondi à 3 mois) en 2024, soit une variation de –1,2 mois (arrondie à –1 mois).

Source : SRED/nBDS.

La maturité gymnasiale est le seul diplôme qui s'obtient en moyenne dans le délai théorique de formation (4,2 ans de durée effective moyenne après le secondaire I pour une durée théorique de 4 ans) (voir **D7.a**), cette durée étant très stable dans le temps. Le certificat d'ECG s'obtient en moyenne en 3,7 années après la sortie du secondaire I, cette durée étant en légère baisse depuis 2014 (–2 mois). En comparaison avec la maturité gymnasiale, l'écart à la durée théorique plus élevé pour le certificat d'ECG témoigne des parcours plus fréquemment ponctués de redoublements (y compris les échecs à l'examen), de réorientations (après un passage par le Collège ou le Centre de formation professionnelle [CFP] Commerce par exemple), ou d'un passage par une formation préqualifiante (préparatoire ECG notamment). À noter toutefois que les réorientations depuis le Collège n'entrainent pas nécessairement un allongement de parcours si, par exemple, les élèves n'ont pas connu de redoublement au Collège et qu'elles et ils passent directement de la 1re du Collège à la 2e de l'ECG (voir fiche *D5. Transitions à l'intérieur du secondaire II*).

Si l'on tient compte de la durée théorique de formation, les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) connaissent proportionnellement l'un des écarts les plus grands entre la durée théorique (2 ans) et la durée effective depuis la sortie du secondaire I jusqu'à l'obtention du diplôme (5,5 ans en moyenne en 2024). La population qui obtient ce diplôme est en effet souvent concernée par des interruptions de formation après le secondaire I et des passages par des formations préqualifiantes. En 2024, parmi les jeunes titulaires d'une AFP, 7% seulement l'ont obtenue deux ans après leur sortie du secondaire I (contre 8% en 2014).

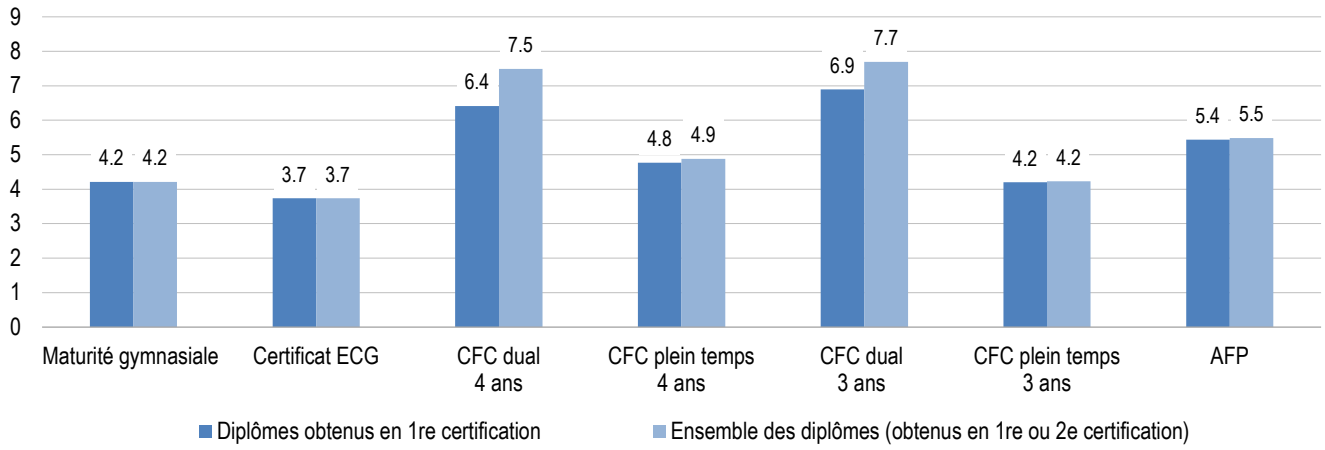
CFC en école à plein temps : des parcours plus courts que pour un CFC dual

S'agissant des certificats fédéraux de capacité (CFC), deux facteurs influent sur l'écart entre la durée théorique et la durée effective : d'une part, le mode d'apprentissage (en école à plein temps ou en voie duale) et d'autre part, la durée théorique de formation (3 ou 4 ans). Deux constats principaux peuvent être faits : *(i)* les parcours menant à un CFC par la voie en école à plein temps sont généralement plus courts que ceux suivis en voie duale, notamment parce qu'ils débutent plus directement après la scolarité obligatoire ; *(ii)* l'écart par rapport à la durée théorique est plus marqué pour les CFC en 3 ans que pour ceux en 4 ans (voir **D7.a**).

Cet écart entre CFC en 3 et 4 ans s'explique en partie par l'offre de formation et par les profils des jeunes qui choisissent ces formations. Dans certains domaines professionnels, comme les arts appliqués ou la technique, les formations en 4 ans sont proportionnellement plus nombreuses, et l'entrée en apprentissage s'y fait souvent plus directement après le secondaire I. À l'inverse, dans des domaines tels que la santé, le social, les services, l'hôtellerie et la restauration, les formations en 3 ans prédominent et les parcours des candidates et candidats au CFC sont souvent plus complexes, marqués par des détours via d'autres formations du secondaire II (p. ex. formations préqualifiantes ou l'ECG).

La durée plus longue observée pour l'obtention du CFC en voie duale s'explique aussi en partie par le fait que cette voie est plus souvent empruntée dans le cadre d'une deuxième certification. Si l'on ne prend en considération que les personnes qui ont obtenu le titre en première certification, la durée moyenne d'obtention d'un CFC en voie duale (en 3 ou 4 ans) diminue d'environ une année (voir **D7.b**). En effet, près d'un quart des titulaires d'un CFC dual possèdent déjà un autre diplôme, contre seulement 5% chez celles et ceux ayant suivi la voie plein temps. Par exemple, dans les domaines de la santé, du social ou dans une moindre mesure du commerce, les titulaires d'un CFC dual ont souvent obtenu auparavant un certificat d'ECG. Par ailleurs, avant d'obtenir un CFC, un certain nombre de jeunes ont d'abord obtenu une AFP, qui ne constitue pas toujours une fin en soi, l'insertion sur le marché du travail avec ce diplôme pouvant s'avérer difficile (voir fiche *H2. Accès au marché du travail*). Ces jeunes choisissent alors de poursuivre leur formation avec un CFC, le plus souvent en voie duale. Bien qu'elles et ils puissent généralement intégrer directement la deuxième année de CFC, leur parcours global reste relativement long avant l'obtention de ce diplôme. Une autre manière d'appréhender ce phénomène est de s'intéresser à l'âge moyen d'entrée en CFC qui est de 20 ans pour le CFC dual (voir fiche *D5)*. Cela confirme que les raisons d'allongement de la durée se situent principalement en amont de la formation qui amène au diplôme.

D7.b Durée moyenne depuis la fin du secondaire I jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II (1re certification, ensemble des certifications), selon le diplôme, volée 2024



N.B. La maturité gymnasiale et le certificat ECG s'obtiennent quasi exclusivement en 1re certification.
Durée moyenne s'écoulant entre la fin de l'école obligatoire et l'obtention du diplôme, en années et dixièmes d'année : 4.2 ans équivalent à 4 ans et 2,5 mois (2/10e d'année).
Source : SRED/nBDS.

Comparativement à la volée diplômée en 2019 (c'est-à-dire la dernière volée diplômée avant la pandémie de covid-19), la durée moyenne pour obtenir un diplôme est restée relativement stable quel que soit le diplôme en 2024. En revanche, à plus long terme, la durée nécessaire pour obtenir un CFC dual s'inscrit dans une tendance haussière observée depuis 2014. Pour un CFC dual s'obtenant théoriquement en 3 ans, il faut ainsi en moyenne 7,7 ans en 2024, contre 6,4 ans en 2014. On peut avancer l'hypothèse que cette augmentation du temps pour obtenir un CFC dual est peut-être liée au retour en formation – via notamment le dispositif CAP Formations – de jeunes ayant connu de nombreux écueils dans leur parcours et notamment des interruptions de formation.

Pour illustrer ces longs parcours, voici quelques exemples qui montrent la difficulté d'une partie des élèves à trouver la bonne voie dès la sortie du CO. Même si ces parcours s'écartent sensiblement de la durée théorique, ils débouchent toutefois sur l'obtention d'un diplôme secondaire II, ce qui facilitera l'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes.

Paula* a terminé la 11e CO dans la section LC en juin 2017. En 2017-18, elle entre en première année de l'ECG, qu'elle redouble en 2018-19. L'année suivante, elle entre en première année de CFC d'assistante et assistant dentaire en voie duale. Elle redouble sa première année, suit ensuite un parcours linéaire avant d'échouer à l'examen en 2022-23. Elle obtient finalement son CFC en juin 2024, soit 7 ans après sa sortie du CO.

* *Prénom d'emprunt.*

Julie* a également mis 7 ans pour obtenir un CFC dual s'obtenant théoriquement en 3 ans. Elle termine le CO en juin 2017 en étant promue de la section CT. En 2017-18, elle entre en classe préparatoire à l'ECG, formation qu'elle interrompt en cours d'année. Entre 2018-19 et 2019-20, elle est scolarisée au CFPP en classe préprofessionnelle duale. Après une interruption de formation d'une année (en 2020-21), probablement durant laquelle des stages ont été effectués, elle intègre en 2021-22 la première année de CFC d'assistante et assistant socio-éducatif en mode dual. Elle connait ensuite un parcours linéaire jusqu'à l'obtention du CFC en 2024.

Luc* a obtenu un CFC dual (4 ans) en 2024 à l'issue d'un parcours de 8 ans depuis la sortie du CO. En 2015-16, il termine la 11e CO en étant promu de la section LC. Il entre en 2016-17 en première année de CFC d'employée et employé de commerce en école à plein temps. En 2017-18, Il se réoriente en première année de l'ECG qu'il ne réussit pas. En 2018-19, il est pris en charge dans le cadre de FO18 par CAP Formations. Il n'est pas scolarisé en 2019-20, mais il est probablement encore suivi par CAP Formations, même s'il est désormais majeur. En 2020-21, il commence un apprentissage dual d'installatrice et installateur sanitaire et connait un parcours linéaire jusqu'à l'obtention de son CFC en 2024.

Près de trois quarts des jeunes obtiennent leur titre secondaire II en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique

Dans l'ensemble, en 2024, 49% des jeunes provenant du secondaire I obtiennent leur titre secondaire II dans un temps équivalent à la durée théorique, et 23% mettent une année de plus (voir **D7.c**). Toutefois, ces chiffres varient fortement en fonction du titre obtenu. Plus de 8 titulaires sur 10 (81%) d'une maturité gymnasiale l'ont obtenue en 4 ans. Les réorientations vers cette formation sont très rares (c'est plutôt l'inverse qui se produit), celle-ci étant la filière la plus exigeante scolairement et qui offre le plus de possibilités de réorientations. Les allongements de parcours sont alors quasi exclusivement dus à des redoublements en cours de formation : 18% des jeunes obtenant la maturité gymnasiale ont eu leur certificat en 5 ans, et 1% (soit une vingtaine de personnes) en 6 ans. La part de ces parcours allongés est en diminution par rapport aux volées 2014 et 2019 (respectivement 22% et 4% pour chacune de ces deux volées). À noter que les jeunes provenant de milieu favorisé obtiennent un peu plus rapidement que les autres la maturité gymnasiale (85% en 4 ans *vs* 79% pour les jeunes de milieu modeste ou défavorisé). C'est également le cas des filles qui l'obtiennent en 4 ans pour 82% d'entre elles (*vs* 79% pour les garçons).

Pour le certificat d'ECG, la situation est sensiblement différente, avec moins de la moitié des personnes diplômées (44%) qui l'obtient dans la durée théorique, c'est-à-dire 3 ans après leur sortie du secondaire I (c'est le cas de 47% des filles *vs* 39% des garçons). Il faut toutefois relever que la proportion d'élèves ayant obtenu le certificat d'ECG dans la durée théorique est en nette augmentation depuis plusieurs années. Elle est ainsi passée de 36% en 2014 à 44% en 2024.

Un peu plus de la moitié (56%) des personnes ayant acquis un certificat d'ECG en 2024 l'ont obtenu plus de 3 ans après la 11e CO. Ces allongements de parcours s'expliquent principalement par les redoublements, les échecs aux examens (voir fiche *G3. Taux de réussite aux examens secondaire II*) ainsi que par le fait d'intégrer l'ECG après un passage par la classe préparatoire ou après une réorientation (depuis le Collège p. ex.). Ces résultats illustrent aussi la place particulière qu'occupe l'ECG dans le système de formation genevois (voir Mouad et Brüderlin, 2020), constituant en partie une solution de formation pour des jeunes ayant échoué dans la filière gymnasiale, en allongeant parfois leur parcours de formation. Près de la moitié des parcours allongés s'expliquent ainsi par un redoublement au sein de la formation ECG. L'autre moitié est principalement liée à des réorientations, majoritairement en provenance du Collège, et plus marginalement de la formation professionnelle à plein temps. Ces allongements peuvent résulter soit d'un redoublement dans la formation antérieure (p. ex. au Collège), soit au moment du changement d'orientation lui-même, par exemple le passage de 1re du Collège à 1re d'ECG.

D7.c Répartition selon la durée du parcours depuis la fin du secondaire I pour obtenir une certification[1] de niveau secondaire II, selon le diplôme, volée 2024

Diplôme obtenu	Durée du parcours jusqu'à l'obtention du diplôme…[2]										
	…égale à la durée théorique	+ 1 an	+ 2 ans	+ 3 ans	+ 4 ans	+ 5 ans	+ 6 ans	+ 7 ans	+ 8 ans	+ 9 ans	+ 10 ans ou plus
Maturité gymnasiale	81%	18%	1%	0%							
Certificat de culture générale	44%	39%	15%	1%	0%						
CFC dual en 4 ans	18%	18%	10%	8%	13%	7%	7%	7%	5%	3%	4%
CFC plein temps en 4 ans	54%	27%	9%	5%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
CFC dual en 3 ans	8%	10%	10%	12%	14%	13%	9%	6%	6%	4%	9%
CFC plein temps en 3 ans	31%	33%	22%	10%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
AFP	7%	16%	23%	13%	12%	13%	5%	1%	3%	3%	4%
Total	**49%**	**23%**	**9%**	**5%**	**4%**	**3%**	**2%**	**1%**	**1%**	**1%**	**2%**

N.B. Le périmètre des données ne prend en compte que les élèves qui sortent du secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, ECG et CFC) ne sont pas prises en compte.

[1] Obtenue en première ou deuxième certification.

[2] Durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention du diplôme.

Source : SRED/nBDS.

Une tendance à une entrée plus directe en formation professionnelle plein temps

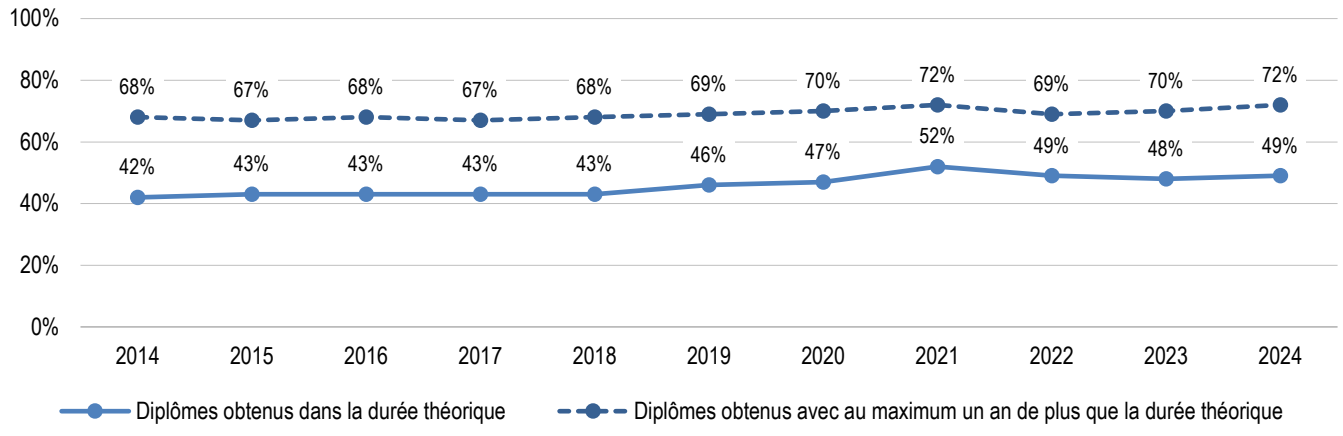
Pour la volée 2024, 31% des titulaires d'un CFC à plein temps en 3 ans l'ont obtenu dans le délai théorique (voir **D7.c**), contre 20% en 2014 et 36% en 2019. Les titulaires d'un CFC s'obtenant théoriquement en 4 ans à plein temps en école (par exemple employée et employé de commerce MP3+1, dessinatrice et dessinateur, informaticienne et informaticien, horticultrice et horticulteur) sont 54% à l'avoir obtenu dans ce délai (contre 45% en 2014 et 47% en 2019), et 27% l'ont obtenu en 5 ans (contre respectivement 34% et 33%).

À l'opposé, 8% seulement des titulaires d'un CFC s'obtenant théoriquement en 3 ans par la voie duale l'ont obtenu dans ce délai théorique. Ce taux reste relativement stable depuis 2014. En effet, en dépit des politiques publiques déployées ces dernières années, l'entrée directe en apprentissage dual après la 11e CO reste encore peu fréquente (voir fiche *D4. Transitions entre le secondaire I et le secondaire II*). Notons aussi que dans le cas du CFC dual en 3 ans, plus de la moitié des personnes concernées obtiennent leur CFC plus de 7 ans après leur sortie du secondaire I (soit 4 ans de plus que le délai théorique de 3 ans). Ces différences sont en grande partie dues aux raisons énoncées précédemment (entrée plus ou moins directe dans la formation certifiante après la scolarité obligatoire selon le type de CFC).

L'allongement de certains parcours est parfois nécessaire pour certifier le plus grand nombre

Ces dix dernières années, d'une manière générale, on constate une augmentation de la linéarité des parcours entre le secondaire I et l'obtention d'un titre du secondaire II. En effet, 49% des jeunes ont obtenu leur titre secondaire II dans la durée théorique en 2024 (*vs* 42% en 2014) et 72% l'obtiennent en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique (*vs* 68% 2014) (voir **D7.d**).

D7.d Proportion de jeunes ayant obtenu leur diplôme[1] dans la durée théorique ou avec un an de plus, volées 2014 à 2024



N.B. Le périmètre des données ne prend en compte que les élèves qui sortent du secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte.

[1] Obtenu en première ou deuxième certification.

Source : SRED/nBDS.

Malgré l'augmentation globale de la part des parcours linéaires parmi l'ensemble des personnes diplômées, l'allongement de certains parcours de formation constitue toujours un défi organisationnel pour l'institution scolaire. Celle-ci doit s'adapter aux parcours interrompus en prévoyant des passerelles, en définissant des conditions d'admission et d'équivalence, et en assurant la perméabilité entre les différentes formations.

Amener le plus grand nombre de jeunes à un diplôme peut impliquer l'allongement de certains parcours de formation. En effet, cela traduit le fait que des jeunes aux parcours scolaires difficiles ont pu réintégrer le système de formation et obtenir un diplôme. Laisser le moins de personnes possibles sans certification secondaire II représente ainsi également un investissement à moyen et long terme. En effet, en Suisse, les personnes sans qualification sont confrontées à un risque de chômage deux à trois fois plus important (voir Meyer, 2018) et sont également davantage exposées aux risques d'exclusion sociale (voir CSRE, 2023). L'enjeu est donc de maintenir une certaine efficience dans la durée des parcours tout en essayant de certifier le maximum de jeunes.

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP. http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres_publications/eos-sred_2014.pdf
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. http://www.edk.ch/dyn/23034.php
- CSRE (2023). *L'éducation en Suisse. Rapport 2023*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. https://www.skbf-csre.ch/fr/rapport-sur-leducation/rapport-education
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, 65.* https://www.ge.ch/document/10101/telecharger
- Hrizi, Y., Ducrey, F., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle - Panorama de la formation professionnelle.* Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/19634/telecharger
- Meyer, T. (2018). De l'école à l'âge adulte : parcours de formation et d'emploi en Suisse. *Social Change in Switzerland, N° 13*. Récupéré de : https://www.socialchangeswitzerland.ch
- Mouad, R. et Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/20988/telecharger
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). „Berufsbildungverläufe von Jugendtlichen in Genf". In K. Häfli, M. Neuenschwander und S. Schumann (Hrsg.), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs- und Transitionsforschung in der Schweiz* (pp. 161-186). Stuttgart: Springer VS.

Pour comprendre ces résultats

Population concernée : les données concernent principalement la volée diplômée en 2024, mise en contexte avec les volées 2014 et 2019 (dernière volée diplômée avant la pandémie de covid-19), les données des années 2017 à 2023 étant disponibles dans le classeur Excel). Elles sont analysées de façon longitudinale par la reconstruction du parcours scolaire antérieur ayant conduit à l'obtention de chaque diplôme secondaire II.

Le périmètre des données ne prend en compte que les élèves qui sortent de l'enseignement secondaire I (public et privé). Les formations pour adultes (Collège, ECG et CFC) ne sont pas prises en compte.

Durée moyenne effective : il s'agit de la durée s'écoulant entre la fin de l'école obligatoire et l'obtention du diplôme. Elle est calculée en années et dixièmes d'année : 4.3 ans équivalent à 4 ans et 4 mois (3/10e d'année). Il ne s'agit donc pas de la durée qui s'est écoulée depuis l'entrée en première année de la formation ayant abouti au diplôme secondaire II.

Lien vers les données : https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône ● 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00 ● sred@etat.ge.ch ● https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/